Bibliothèque anarchiste

Le Droit social
Mouvement socialiste (26 mars 1882)
26 mars 1882

extrait le 11 novembre 2026 d'*Archives autonomies*, tiré du n°7 du *Droit social*
Le Droit social, publié à Lyon de février à juillet 1882, est le deuxième journal anarchiste de l'histoire de France.

bibliotheque-anarchiste.com

Mouvement socialiste (26 mars 1882)

Le Droit social

26 mars 1882

Table des matières

Les vertus de la police 4
Il n’y a pas de question sociale 5
Réunion des groupes anarchistes de Paris 9
Groupe de la jeunesse Communiste-Anarchiste . . . 11

Mâcon. — Citoyen rédacteur du *Droit social*, nous vous prions d'insérer la note suivante :

> « À la suite d'une réunion publique des travailleurs de la ville de Mâcon, tenue le 18 mars, salle de l'Alcazar, sous la présidence du citoyen Saunier.
>
> Par une allocution du président, dans laquelle il a fait reconnaître l'utilité de l'union des travailleurs, une commission de 10 membres, choisis parmi différentes corporations, a été nommée pour l'organisation de ladite union. Une deuxième réunion aura lieu le 25 mars, au grand salon de l'hôtel de ville.
>
> *La commission.*

Grenoble, le 15 mars 1882.

Chers Compagnons,

Voilà ce qui se passe à Grenoble :

La grève des maçons est terminée. Tous les ouvriers travaillent : il y a pourtant trois maîtres récalcitrants : c'est celui qui a l'entreprise de l'abattoir, celui du génie et celui de la ville, les trois plus gros entrepreneurs.

Jeudi de la semaine dernière, il y a eu une réunion de toutes les corporations de la métallurgie.

Dans cette réunion, qui était présidée par le citoyen Desmangeot, il a été décidé que la somme de 30 fr. serait versée par la chambre syndicale de la métallurgie pour la grève des maçons et que des listes de souscription seraient lancées par les soins de la chambre syndicale de la métallurgie ; dans la même réunion il a été nommé trois délégués à la Fédération en remplacement d'un démissionnaire et de deux sortants.

Dimanche 5 mars, il y a eu assemblée générale de la chambre syndicale des mégissiers, il a été décidé de faire circuler des listes de souscription pour la grève des maçons et il a été nommé deux délégués à la Fédération pour remplacer deux sortants.

Lundi 13 mars, le Conseil fédéral s'est réuni et a décidé qu'une assemblée générale de toute la Fédération aura lieu le dimanche 26 courant à 2 heures de l'après midi, où des nouveaux statuts seront discutés.

Le Conseil a voté des félicitations au citoyen Fournière pour son attitude dans les grèves du Gard et voté un blâme contre nos maîtres qui nous gouvernent pour avoir approuvé l'envoi des troupes dans le Gard et proteste contre la condamnation du citoyen Fournière et autres ouvriers.

La commission du cercle républicain socialiste a décidé, mardi 14, que le 18 Mars serait célébré à Grenoble. La commission ayant pensé que nous, pauvres ouvriers, nous n'aurions peut-être pas tous une pièce de quatre francs à dépenser pour faire un banquet, elle a décidé que le banquet serait célébré par une collation et une causerie intime. Un citoyen a dit qu'il traitera dans ce banquet la question de « l'anarchie et le collectivisme. »

Cette réunion aura lieu samedi 18 mars, avenue de la Gare, 16, café Masson.

⁂

Les vertus de la police

Samedi 4 mars à 11 heures du soir, le citoyen E. V. passait dans une rue de Grenoble et vit un ouvrier qui était arrêté et qui, se parlant à lui-même, disait : « Oui, nous ferons grève jusqu'à ce qu'ils aient tous signé tous, et vive l'ouvrier et vive la grève ! » Cet ouvrier est maçon.

Le citoyen E. V. vit plusieurs hommes tomber à coups de cannes sur cet ouvrier maçon, et croyant que c'étaient des malfaiteurs qui voulaient le dépouiller, le citoyen E. V. s'approcha et dit : « Malheureux, que faites-vous, vous allez assommer cet homme ! » Alors les individus, qu'il croyait être des malfaiteurs, n'étaient autres que des agents de police en bourgeois qui ont dit au citoyen E. V. « Si vous criez trop, vous allez être obligé de venir tenir compagnie

de la liberté du travail, chez M. Paul Chizille, usinier à Charlieu ; au nom de la liberté du travail on viole la loi qui fixe la journée de travail à 12 heures comme maximum : c'est encore au nom de la liberté du travail qu'il emploie des enfants qui n'ont pas même atteint l'âge de 12 ans ; c'est, enfin, au nom de la liberté qu'il m'a enlevé mes navettes, pour avoir répondu que l'on n'était pas de fer pour travailler ainsi 16 heures, réparties comme suit : 6 heures le matin et 10 heures le soir, c'est-à-dire depuis 7 heures du matin jusqu'à minuit.

Et, après cela, on viendra nous dire qu'il faut nous sacrifier pour améliorer les lois.

Allons donc, tas de blagueurs ! C'est votre situation que vous voulez améliorer, les lois sont inaméliorables.

C'est pour cela que je suis purement et simplement révolutionnaire.

J. B.

à cet ivrogne, et puis fichez-nous la paix. » Alors le citoyen E. V. suivit les agents et l'ouvrier maçon pour voir où ils l'emmenaient, et arrivés au bureau central, les agents ont brutalement fourré au clou l'ouvrier maçon. Le citoyen E. V. s'arrêta à parler un instant avec un employé du gaz dont les bureaux sont en face du poste de police, et il n'y avait pas deux minutes qu'ils causaient qu'un agent de police sortit du bureau et dit au citoyen E. V. de rentrer qu'on voulait lui demander quelque chose, le citoyen E. V. croyant qu'on le faisait demander pour donner des explications sur l'arrestation de l'ouvrier maçon, rentra et grand fut son étonnement quand on le fourra brutalement au violon en compagnie d'une dizaine de voyous et ce qu'il est bon de constater, c'est que l'agent de police chef qui était chargé de faire le procès-verbal n'a pas pu parce qu'il était ivre, il a été forcé de faire faire le procès-verbal par un autre agent et voilà à quoi sert la police, à arrêter les ouvriers qui disent qu'ils font bien de faire grève et ceux qui trouvent à redire aux agents qui brutalisent les ouvriers qui ne font aucun mal.

Ô ! triste société ! est-ce que tu resteras encore longtemps debout ? Ô ! viens Révolution, renverser cette société pourrie, pour en bâtir une autre sur les bases de la justice et de l'égalité !

⁂

Il n'y a pas de question sociale

Il y a une douzaine de jours le citoyen Cairar, tinturier en peaux, âgé de 60 ans, se rendait à son atelier ; depuis longtemps il ne gagnait que 1 fr. 20 par jour, sa femme lui trouvait à redire parce qu'il n'apportait pas assez d'argent, cela ne pouvait pas suffire aux besoins du ménage. Se rendant à son atelier, il rencontra un enfant et lui dit textuellement : « Va porter mon panier à ma femme, puisque je ne peux pas gagner ce que je mange et bien je vais me pendre. » Et depuis ce jour l'on ne vit plus reparaître Cairar ni à l'atelier, ni à son domicile, quand, il y a deux jours, on le

trouva pendu aux Sapets, commune à quelques kilomètres de Grenoble.

Voilà, prolétaire, ce que tu es forcé de faire quand tu es vieux. Si tu ne te détruis pas d'une manière ou de l'autre, tu es forcé de te rendre voleur, tu auras peut-être resté pendant toute ta jeunesse un homme sans tâche et, arrivé à un certain âge, tu es forcé de te suicider ou de te rendre vagabond pour cette seule raison que tu es vieux, alors tu n'as pas de pain, tu es rebuté de tous côtés, tu es jeté au rebut et toi, sur la conduite de qui il n'y a jamais rien eu à dire, tu seras peut-être forcé d'aller finir tes jours dans les prisons, ce qui sèmera la honte dans toutes les familles.

Allons, prolétaire, réfléchis à cette situation et tu n'écouteras plus ces saltimbanques de toutes couleurs qui viennent te dire de prendre patience, que le progrès marche tous les jours et osent encore bien mieux te dire d'économiser pour tes vieux jours. Tu dois le voir s'il est possible d'économiser avec le médiocre salaire qui t'est donné.

Allons, range toi sous le drapeau révolutionnaire pour que, sous peu, nous puissions revendiquer nos droits en renversant le droit ancien, c'est-à-dire, l'injustice, l'inégalité, le privilège et le despotisme remplacés par des droits nouveaux : par l'égalité, la solidarité, la justice.

À vous et à la Révolution !

Amédée GIRARD.

Amplepuis, le 15 mars 1882.

Compagnons.

Veuillez, si cela vous est possible, insérer la lettre suivante :

> « M. Tabarau, non content de monopoliser l'industrie, le commerce à Amplepuis, a encore tenté de monopoliser, pour son orgueil personnel, les chanteurs.
>
> « À cet effet, il a organisé un cercle musical qui a participé aux différents concours, notamment à

Au cours de la séance le compagnon Ferré a proposé que les anarchistes se réunissent chaque mois en réunion générale : on a été entièrement de son avis.

GUSTAVE FALIÈS.

Groupe de la jeunesse Communiste-Anarchiste

Citoyen,

Nous avons cru que la création d'un groupe de jeunes gens partageant les principes du communisme-anarchiste était absolument nécessaire à Paris.

Ce nouveau groupe aura pour but de faire une propagande active, incessante pour répandre ses idées libertaires-égalitaires parmi la jeunesse des deux sexes et nous espérons que ce groupe aura la sympathie de tous les révolutionnaires-socialistes, et que les jeunes militants sauront l'aider dans la tâche qu'il va entreprendre.

La première réunion sera ultérieurement fixée.

Adresser les adhésions, au citoyen Gustave FALIÈS, 13, avenue des Gobelins.

⁂

Nous recevons la lettre suivante que nous nous faisons un devoir d'insérer.

Charlieu, le 16 mars.

> À la suite de la propagande que j'ai faite pour venir en aide à nos frères de Roanne, j'ai été mis à la porte sans autres motifs que d'avoir refusé de travailler après 8 heures du soir, c'est-à-dire après 12 heures de travail. J'ai immédiatement invité mon patron à se présenter devant le conseil des prud'hommes, lui réclamant une indemnité.
>
> Je compte sur vos colonnes pour la publicité qu'exigera le verdict. Tout cela se passe au nom

1° De la question du journal.

2° Examen de la situation actuelle.

On s'est d'abord occupé de la deuxième question.

Le compagnon Maria décrit en quelques mots la situation actuelle au point de vue pécuniaire, disant qu'il serait temps d'y remédier et de liquider une bonne fois pour toutes les affaires en suspens pour pouvoir marcher en toute assurance et activer plus fortement la propagande ;

Il faut pour cela organiser des réunions publiques ou privées.

Le compagnon Vaillant demande si l'assemblée veut prendre la responsabilité d'une grande réunion organisée pour le 19 mars. — La réunion est pour l'affirmative. Le compagnon Maria fait observer qu'une seule réunion ne suffira pas, il faudra en organiser une deuxième qui devra avoir lieu dans le commencement d'avril.

À cet effet, un compagnon dont le nom m'échappe, demande à ce que l'on ne perde pas trop de temps, et qu'à l'instant on nomme une commission qui sera chargée de l'organisation. On est complètement de son avis et une commission de 5 membres a été nommée.

On passe à la question du journal.

Doit-on continuer ou cesser de s'occuper de la création d'un journal anarchiste à Paris ? Telle est la question qui est posée.

Le compagnon Faliès donne lecture d'une lettre du *Droit social*, disant que la création d'un organe à Paris serait peut-être la ruine du *Droit social* de Lyon.

La réunion ne pense pas de même et croit nécessaire de continuer à s'en occuper, tout en cherchant à répandre le plus possible l'organe des révolutionnaires de l'Est, d'autant plus qu'une certaine somme a été recueillie à la suite de plusieurs réunions.

La commission du journal nommée il y a quelque temps reste la même, mais on se bornera davantage à faire de la propagande en faveur du journal, parmi les groupes de Paris et de la banlieue.

Je vous reparlerai du journal en vous donnant certaines explications que je crois utiles pour nos amis lyonnais.

celui de Vienne, les 14 et 15 août 1881. Le lendemain du concours, la population se pressait sur la place publique pour voir la nature des récompenses obtenues par le cercle musical.

« Bannière au vent avec une belle médaille blanche, Tabarau et ses chanteurs défilent dans les rues d'Amplepuis. Pas d'applaudissement, le public trouve cette médaille trop blanche, elle a l'air d'être étamée.

« On soupçonnait quelque tricherie, on ne se trompait guère comme vous allez le voir par l'extrait de l'*Écho des Orphéons* qui, par hasard, nous est parvenu :

CERCLE MUSICAL D'AMPLEPUIS
(Rhône).
Directeur : M. COULEUVRIER
32 exécutants.

Cette société aurait besoin de travailler sérieusement, il lui faut un stimulant, son exécution est lourde, elle manque complètement de relief. Le goût musical ne s'est pas emparé de ceux qui la composent. Le piston a quelques qualités, le trombone a un mauvais style qu'il faut absolument corriger.

La direction manque de verve. On peut faire mieux avec du travail.

POUR LE JURY :
Le Secrétaire, BILLE.

« (Voir l'*Écho des Orphéons* du 10 novembre, 3e page, 3e colonne.)

« Ainsi, M. Tabarau Villy a apporté à Amplepuis, au lieu d'une médaille, une belle veste qui lui va bien, car le tailleur qui la lui a faite a bonne coupe. »

St-Denis, 18 mars 1882.

Compagnons,

Nous vous prions de vouloir bien insérer la communication suivante :

> En commémoration de l'exécution par nos frères les révolutionnaires russes du bandit couronné qui, de son vivant, se faisait appeler Alexandre II, Tzar de toutes les Russies,
>
> Les membres du cercle d'études socialistes et d'action politique, « les travailleurs de St-Denis » réunis en assemblée extraordinaire, le 13 mars 1882 (anniversaire de la dite exécution), envoient leurs félicitations et leurs encouragements aux justiciers des prolétaires russes, et les engagent à persévérer dans la voie révolutionnaire qu'ils se sont tracée ; souhaitant qu'ils envoient bientôt l'avorton qui tremble dans les murs de Gatchina, rejoindre son digne père, le pendeur.

Pour le cercle :
Le Secrétaire correspondant,
LOUICHE.

Le Creuzot, 19 mars 1882.

Citoyens rédacteurs du *Droit social*,

Prière, au nom des socialistes-révolutionnaires du Creusot, d'insérer la note ci-dessous :

> « Les citoyens assemblés le 18 mars 1882, au Creusot, au punch fraternel, organisé par le cercle d'études sociales *La Fraternité*,
>
> « Protestent contre l'arrestation du citoyen Fournière, condamné par les infâmes tribunaux de la justice bourgeoise, à quatre mois de prison, pour avoir, disent-ils, fomenté les grèves du Gard, et avoir été le promoteur de réunions illégales, et nous voyons encore les repus et les satisfaits du jour crier que nous avons la liberté de réunion.

> « Nous protestons contre ces ignominies, dignes du temps de l'Empire, et nous nous déclarons être solidaires des actes du citoyen Fournière.
>
> « Nous protestons de même, au nom des idées cosmopolites qui doivent nous unir dans tous les pays opprimés par le despotisme des gouvernants, contre l'exécution des dix nihilistes, ces martyrs de la liberté, décrétés de mort par l'autocrate russe, le czar Alexandre III. »

Le Secrétaire,
L. C.

St-Étienne le 22 Mars 1882.

Citoyen,

Nous vous prions d'insérer la communication suivante :

> « La Chambre Syndicale des mouleurs et modeleurs de la ville de St-Étienne, a décidé dans une réunion extraordinaire, à l'unanimité de faire la demande aux patrons.
>
> « 1° De règlementer la journée de travail à 10 heures, sans diminution de salaire.
>
> « 2° Que les heures supplémentaires soient payées aux 50 du 0/0.
>
> « 3° A fixé la réponse de ces Messieurs, au 25 courant. »

⁂

Réunion des groupes anarchistes de Paris

Lundi 13 mars, 13 rue Aumaire, salle Horel, a eu lieu la réunion annoncée des groupes anarchistes parisiens.

Tous les groupes étaient représentés.

L'ordre du jour portait :